

Fermeture du parking de l'Hôtel de Ville

8 avril 2024

Urbanisme

Quelle zone est concernée ?

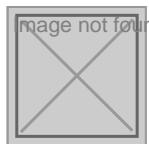
En raison du chantier du programme immobilier Charlize, le parking de l'Hôtel de Ville sera en grande partie fermé au stationnement à partir du mardi 9 avril. Tout véhicule devra donc être retiré dès le lundi 8 avril.

Une dizaine de places resteront accessibles sur la partie la plus proche de l'Hôtel de Ville. Elles seront en zone bleue avec une durée de stationnement limitée à 30 minutes maximum pour faciliter le stationnement des parents d'élèves et des usagers des services municipaux. D'ici fin avril, 21 places supplémentaires seront rajoutées sur cette partie (voir plan ci-dessous).

En tant que riverain, le stationnement rue de la Taponnière sera toujours possible.



Où se garer ?



Attention, la rue du 8 Mai est fermée à la circulation aux heures d'entrée et de sortie des élèves : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8 h 25 à 8 h 45, et le mercredi de 8 h 25 à 8 h 45 et de 11 h 45 à 12 h.

